

L'université et le marché face à la diffusion des connaissances en sciences humaines Pour quelle transformation des pratiques sociales ?

Matthieu de Nanteuil¹⁾

Dans la publication en sciences humaines, deux « figures » dominent aujourd'hui : la publication de « livres grand public », dont la mesure du succès est le volume des ventes et l'audience du livre dans l'opinion, et l'« article de revue », dont la mesure du succès est le fait d'avoir été sélectionné par un comité de « pairs », indépendamment du public qui y aura accès. Dans le premier cas, la qualité n'est pas directement liée à la rigueur académique, même si celle-ci peut être au rendez-vous. Dans le second, le public n'est pas concerné par la publication, même si certains articles peuvent dépasser la communauté scientifique et toucher un public élargi. Soulignons d'emblée que, pris indépendamment, chaque dispositif présente des avantages intrinsèques : le marché du livre permet de décloisonner des communautés scientifiques trop enclines à fonctionner en vase clos ; les revues scientifiques appellent, à temps et

¹⁾ Professeur de sociologie à l'Université catholique de Louvain (UCL), membre de l'Institut d'analyse du changement dans l'histoire et les sociétés contemporaines (IACCHOS), de la Louvain School of Management (LSM) et de la Faculté ouverte de politique économique et sociale (FOPES). Responsable du Centre de recherches interdisciplinaires Démocratie, Institutions, Subjectivité (CrIDIS).

ment » une transformation des pratiques. Plus précisément, elle confie au marché une très large part de la responsabilité de cette équation, au moment où le marché s'est, dans le milieu éditorial comme ailleurs, émancipé de la société, multipliant les stratégies de rentabilité à court terme et privilégiant les « coups » sur l'action à long terme. Quant aux comités de lecture des revues scientifiques, ils fonctionnent de plus en plus comme des dispositifs de sélection des demandes, indépendamment des retombées sociales de la connaissance, privilégiant parfois (souvent ?) la conformité aux règles du milieu académique sur les transformations attendues dans tel ou tel milieu de pratiques.

2. Cette situation n'est pas nouvelle, mais elle s'est considérablement accrue dans le cadre de la mise en concurrence des institutions du savoir que sont les universités (« Réforme de Bologne » pour dire vite). Là encore, cette mise en concurrence a permis d'objectiver certains problèmes et, dans un contexte de mobilité des étudiants, chercheurs et professeurs, a favorisé une professionnalisation de l'enseignement et de la recherche. Mais, dans le domaine de la production du savoir, elle a brutalement discrédité le travail de traduction auquel je faisais allusion à l'instant, renvoyant la question du rapport de la connaissance à la pratique dans l'ombre de l'« inévaluable ». Et ce alors même que les pressions pesant sur les jeunes générations sont devenues de plus en plus lourdes.

C'est dans ce contexte qu'apparaissent les situations de « cumul » : certains travaux ou auteurs jouissent de positions avantageuses dans les deux sphères du marché et de l'université, au détriment de la valorisation de la diversité des recherches. Ajoutons que cette situation déroge à la thèse de Walzer selon laquelle la (seule) façon de lutter contre les cumuls serait de veiller à ce que les critères de distribution propres à chacune des sphères soient distincts. Dans le cas que nous mentionnons ici, cette distinction demeure. En théorie, rien ne permet de considérer que les critères de valorisation sur le marché sont ceux qui sont utilisés pour être sélectionnés par les revues – et réciproquement. Les raisons

de cette situation sont à chercher du côté des « effets de réputation » et, dans une moindre mesure, des « effets d'apprentissage ».

Le propre des « effets de réputation » est que, sur la base d'un succès éditorial, ils permettent d'accéder aux réseaux qui sont à la source des sélections qu'opèrent les revues, en fournissant soit des contacts, soit des opportunités de publication, soit, plus largement, des mandats en charge de fixer les numéros thématiques. Dans une certaine mesure, le succès sur le marché constitue un tremplin pour entrer dans le club assez fermé des « comités de lecture ». Inversement, la publication répétée d'articles scientifiques ouvre la voie à la publication de livres qui, dans la négociation avec les éditeurs, peuvent trouver dans les réseaux des revues un public captif susceptible de garantir un minimum de diffusion. De façon plus « classique », on assiste à l'émergence d'« effets d'apprentissage » : l'activité de publication permet d'acquérir une « technique » qui ouvre la voie à une multiplicité de supports.

En soi, il n'y a rien là de très choquant. Le problème tient au fait que cette intensification s'est désolidarisée des pratiques sociales : le plus souvent, elle revient à « placer des papiers » plus qu'à se soucier du lien entre diffusion de connaissances et transformation des pratiques sociales. Derrière la dualité apparente des « sphères de justice » se met en place une logique mimétique.

3. Peut-on en sortir ? Notre contribution propose de répondre positivement à cette question, à condition que soient renouvelés les « réseaux de traduction »⁵ qui ont été à l'origine des expérimentations caractéristiques de la dernière période de l'État social, évoquées plus haut. Aujourd'hui, ces réseaux sont au point mort parce qu'une grande partie de l'activité scientifique en sciences humaines a consisté à se conformer à l'« impératif de publication » – quelle qu'en soit la modalité –, en occultant la spécificité des sciences humaines, à savoir le rapport à la pratique. Pendant ce temps, les sciences exactes ont inventé des formes de diffusion des savoirs parallèles aux réseaux de diffusion des idées : les *spin-off* et autres *start-up* constituent le terrain d'une appropriation des connais-

évoquées : ils entendent s'approprier des savoirs-experts, mais ne prétendent pas (ou plus) les co-construire.

à contretemps, que le travail scientifique suppose de faire le détour par la complexité, l'argumentation « technique », la discussion entre spécialistes.

On remarquera alors que les avantages respectifs de chacune de ces modalités importent moins que le fait qu'elles semblent conçues, au moins initialement, pour se compléter. Dans la mesure où l'une relève de la sphère privée (le marché) et l'autre de la sphère publique ou quasi-publique (les comités de lectures des revues scientifiques étant, le plus souvent, pilotés par des universitaires), nous serions en face d'un modèle relativement équilibré proposant une pluralité de formes de valorisation des travaux, recherches, propositions émanant du monde scientifique. Dans les termes de Michaël Walzer², on pourrait évoquer une dualité de sphères de justice (le marché vs l'université) : un dispositif de publication visant un certain idéal normatif supposerait de créer une situation dans laquelle ceux qui ont une position avantageuse dans une sphère (par ex. le marché) ne sont pas ceux qui ont une position privilégiée dans l'autre sphère (par ex. les revues), autrement dit de faire en sorte que les critères de distribution propres à chaque sphère soient clairement distincts. Conformément à ce qu'avance Walzer, la justice sociale repose moins sur l'égalité des chances dans toute la société, à partir d'un critère unique de distribution des « biens », que sur la lutte contre le « cumul des avantages » pour une minorité.

Dans cette contribution, mon propos est d'interroger une telle situation, en mettant l'accent sur trois observations : (1) la première est que, sous couvert d'une pluralité des modes de valorisation, ces deux modalités reposent sur une même hypothèse, à savoir : la diffusion des idées s'accompagnerait d'une transformation des pratiques sociales. Or, une telle hypothèse correspond de moins en moins à la réalité d'aujourd'hui ; (2) dans ce contexte, toutes deux participent d'une course à la publication de plus en plus séparée des publics qui pourraient être visés. La complémentarité apparente « marché/revues » dissimule une proximité croissante des modes de diffusion, qui favorise des situations de « cumul » : un nombre limité de travaux ou d'auteurs demeure valorisé, au détriment de la diversité des recherches en cours ; (3) en sciences humaines, l'université n'a pas engagé la révolution copernicienne qu'ont connue les sciences exactes, à travers les réseaux de *spin-off*

2 Walzer, M. (1997). *Sphères de justice. Une défense du pluralisme et de l'égalité*, Paris, Seuil.

et *start-up*, servant d'interface entre l'université et la cité. Mais rien n'empêche qu'une telle révolution ait lieu...

1. Vue de l'université – dont l'origine, faut-il le rappeler, remonte au Moyen Âge –, l'étude des effets des recherches scientifiques sur la société elle-même n'est pas une préoccupation centrale. La vague de démocratisation qui a suivi le développement de l'État social s'est accompagnée d'une accessibilité de plus en plus large des étudiants à l'enseignement universitaire. Sur le plan de la recherche scientifique, on a assisté à une vulgarisation des connaissances fondamentales, notamment avec des stratégies d'innovation des éditeurs. Mais l'idée dominante demeurerait que le rôle central de l'université devait se limiter à produire des connaissances, celles-ci se diffusant « spontanément dans la société ».

Dans le domaine des sciences humaines, un travail important d'expérimentations sociales a néanmoins été mené au cours des années 1960-1980, visant à adosser la diffusion des acquis de la recherche à des pratiques fondées sur la « co-production » de savoirs, pratiques elles-mêmes associées à un renouveau de l'enseignement (éducation populaire, FOPES, etc.). Pour les sciences humaines – et singulièrement pour la sociologie –, il s'agissait de théoriser les effets de la production de connaissances dans l'activité scientifique elle-même, faisant de la question de la transformation des pratiques sociales une question centrale (à l'instar du Centre d'intervention sociologique [CADIS] d'Alain Touraine ou de l'Association des professionnels de la sociologie d'entreprise [APSE] de Renaud Sainsaulieu). Cette vague d'expérimentations a favorisé l'émergence de réseaux de diffusion spécifiques, servant de « traducteurs » entre connaissances fondamentales et connaissances appliquées³. Elle s'est déroulée à une époque où le marché demeurerait encastré dans un tissu politique, social et intellectuel qui en définissait le périmètre.

Cette vague s'est aujourd'hui très largement retirée⁴. Dans ce contexte, l'université bute sur l'un de ses tropismes fondateurs : la diffusion de connaissances produira « spontanément

3 Latour, B. (2005). *Reassembling the Social : An Introduction to Actor-Network-Theory*, Oxford, Oxford University Press.

4 Même si de nombreux « réseaux » tentent d'en assurer la succession. Ces réseaux n'ont cependant pas la même fonction que les expérimentations

sances, qui fournissent un contrepoint à l'alternative que nous avons décrite (le marché vs l'université).

Après la période d'expérimentations mentionnée plus haut, les sciences humaines ont délaissé cette dimension. Pour peu qu'elle soit correctement organisée, une telle stratégie apparaît pourtant comme indispensable au renouvellement de la légitimité des sciences humaines dans la société, comme à leur pertinence au regard des publics-cibles à qui elles sont le plus souvent destinées. Cette stratégie ne recouvrirait pas nécessairement des situations homogènes. Plus qu'à des réseaux, elle renverrait à des « configurations d'acteurs » capables de porter des productions scientifiques de toute nature (provenant du marché éditorial comme des revues scientifiques) dans des milieux professionnels conçus comme des « espaces de pratiques ».

La responsabilité de ce type d'initiative revient en dernier ressort à l'université : saura-elle le relever ?